

XXXIV^e OPEN du PERREUX-SUR-MARNE

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : ORGANISATION

Le cercle d'échecs du Perreux-sur-Marne organise un open du 30 au 31 mars 2024 composé de deux tournois homologués FFE et FIDE avril 2024.

L'open est ouvert à tout joueur licencié par la FFE (licence A obligatoire) ou par une fédération reconnue par la Fide.

Le tournoi Principal (homologué 62789) est ouvert aux joueurs classés ayant un Elo strictement inférieur à 2400.

Le tournoi accession (homologué 62790) est ouvert aux joueurs ayant un Elo strictement inférieur à 1600 et aux joueurs non classés. Néanmoins, pour tenir compte des changements du calcul Elo récents, les joueurs classés jusqu'à 1759 inclus pourront s'y inscrire.

Cet Open est limité à un nombre total de 50 joueurs.

Article 2 : REGLES

Les règles appliquées sont celles de la F.I.D.E. au 1er janvier 2018.

Les appariements se font au système suisse classique. **Néanmoins si l'un des tournois dépassait les 32 joueurs, les appariements seraient faits au système de Haley.**

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement défini pas la FFE recevront un Elo estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge :

1399 pour les vétérans, seniors, juniors ;
1299 pour les cadets;
1199 pour les minimes et les benjamins;
1099 pour les pupilles,
1009 pour poussins et les petits poussins.

Le départage entre les ex-æquo est obtenu par le **Buchholz tronqué, le Cumulatif puis la Performance.**

Les appariements et classements sont assistés par ordinateur (programme fédéral PAPI, version 3.6 ou plus récente) sous contrôle de l'arbitre principale.

Article 3 : DEROULEMENT DU TOURNOI.

A) 5 rondes, cadence : 60 min + 30 secondes par coup.

B) Lieu des rencontres :

4 rue Jean d'Estienne d'Orves
94170 LE PERREUX sur MARNE

C) Règles du Jeu :

Les règles appliquées sont celles de la F.I.D.E.

D) Dates et horaires des rondes :

Pointage des inscrits le samedi à 14h00. Les retardataires seront appareillés entre eux ou à la seconde ronde, uniquement en accord avec l'organisateur et l'arbitre.

1^{ère} Ronde : samedi 30 mars à 14h30

2^{ème} Ronde : samedi 30 mars à 17h45

3^{ème} Ronde : dimanche 31 mars à 09h00

4^{ème} Ronde : dimanche 31 mars à 12h15

5^{ème} Ronde : dimanche 31 mars à 15h30

Remise des prix aux présents :

Dimanche 31 mars vers 19h.

Ces horaires sont indicatifs, ils peuvent être modifiés par l'organisateur. **Les appariements de la ronde 3 seront définitifs le dimanche 31 mars à 8h30.**

Article 4 : FORAITS.

Tout joueur ne s'étant pas présenté devant l'échiquier 30 minutes après le lancement d'une ronde sera considéré comme forfait.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante. Tout forfait non justifié entraîne l'exclusion du tournoi et sera automatiquement signalé à la Direction Nationale de l'Arbitrage de la F.F.E. pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 5 : RAPPELS

Les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte et rangés dans un sac ou confié à l'arbitre, y compris les montres connectées. Un joueur qui quitte la zone de jeu avec un tel appareil, éteint ou allumé, perdra sa partie.

Pendant la partie, les joueurs ne peuvent quitter le lieu de la compétition sans la permission de l'arbitre. Il est interdit au joueur au trait de quitter la zone de jeu. Il est aussi demandé aux joueurs d'éviter toute discussion ou lecture suspecte.

Les joueurs sont priés de respecter le matériel de jeu, notamment les pendules. L'attitude doit être convenable et

la tenue correcte. Il est interdit de fumer dans la salle ou de consommer de l'alcool sur le lieu du tournoi.

Tous les joueurs participant à ce tournoi acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage effectué par un médecin agréé à la demande de tout organisme habilité.

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE (affichée en annexe) et le code de l'éthique de la FIDE. **Une proposition de nullité ne doit notamment intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.**

Article 6 : PRIX.

Les prix ne sont pas cumulables.

Les prix du classement général sont partagés au système HORT (arrondi et plancher à 30€).

Les prix par classement ELO et les prix spéciaux sont attribués à la place.

Les prix ne seront donnés qu'aux seuls présents lors de la remise des prix

La liste détaillée des prix sera affichée pendant la ronde 3.

Article 7 : ARBITRAGE

Arbitre:

SONIA BOGDANOVSKY (Arbitre Élite 1) et
Florian VOORWINDEN (Arbitre Fédéral Club).

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, les joueurs sont tenus de respecter cette décision durant la suite de la partie, ils peuvent ensuite faire appel auprès de la commission d'appel avant l'affichage des appariements de la ronde suivante, commission dont la composition sera affichée pendant la première ronde.

Article 8 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'ORGANISATRICE :
MARTINE ROBERT

LES ARBITRES :
SONIA BOGDANOVSKY
FLORIAN VOORWINDEN

